



Résumé

Les filières territorialisées ont pour objectifs de fixer la valeur ajoutée dans les territoires, de maintenir de l'emploi et des activités en milieu rural et d'améliorer la réponse des exploitations agricoles aux demandes des consommateurs.

Les filières territorialisées :

- se fondent sur une production particulière ou un gisement localisé,
- concernent des filières alimentaires ou non alimentaires,
- permettent de développer une nouvelle filière ou de relocaliser une production existante,
- sont initiées et portées par des acteurs agricoles,
- sont source d'innovation technique et organisationnelle,
- ont un territoire d'action déterminé par le projet à l'inverse de LEADER.

Les filières territorialisées contribuent à l'objectif de cohésion économique et territoriale de l'Union européenne et répondent aux défis de la politique de développement rural : accès aux ressources énergétiques, urbanisation, marginalisation de certaines zones rurales...



Abstract

Projects of territorialized sectors aim to set the added value in territories, to maintain employment and activities in rural areas so as to allow farms matching consumers demands.

These projects :

- are based on a specific production or a located deposit,
- concern food or non food chains,
- allow to develop a new sector or to re-locate an existing production,
- are initiated by agricultural stakeholders,
- are a source of technical and organizational innovation,
- define the territory : the project and the actors define the territory. By this way, these projects stand apart from Leader approach.

Projects of territorialized sectors contribute to the objective of the EU economical and territorial cohesion and meet the challenges of the rural development policy : access to energy resources, urbanization, marginalization of rural areas...



Filières territorialisées

POUR INVESTIR DANS LES TERRITOIRES

De nombreux projets, initiés par des acteurs agricoles pour valoriser une production ou une ressource locale, voient le jour dans les zones rurales. Ces projets novateurs - sur les plans technique et organisationnel - créent de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les territoires ruraux. Or, les structures porteuses des projets sont souvent de petite taille et disposent de moyens limités pour mettre en œuvre leur business plan. Les aides publiques apportent un soutien indispensable aux porteurs de projets à des moments clefs du développement de leur activité comme l'émergence ou le passage de certaines phases critiques : investissements matériels, changement d'échelle du projet, etc.

Pour faciliter l'identification et le montage de ces projets innovants, les Chambres d'agriculture proposent que le FEADER puisse cofinancer la phase initiale des business plan. Les investissements pourraient être cofinancés par le FEADER, le FEDER ou le FSE en fonction des projets.

Filières territorialisées

L'AGRICULTURE, CLE VOUTE

Une filière territorialisée vise à maintenir ou à créer de la valeur ajoutée sur un territoire, avec un retour de cette valeur ajoutée vers les acteurs du projet et le territoire. Cette valeur ajoutée se mesure en termes économiques - chiffre d'affaires, investissements, emplois créés... - et en termes de retombées pour le développement durable et l'image des territoires.

Une filière territorialisée :

- est liée à une spécificité du territoire : production alimentaire, patrimoine, gisement localisé mis en valeur par l'agriculture - énergie, déchets, biomasse, services,
- est une démarche collective, incluant ou non des acteurs extérieurs à la filière,
- est une filière alimentaire ou non alimentaire : énergie, accueil à la ferme...,
- permet de créer ou de relocaliser la production de richesse.

Ainsi, une filière territorialisée se caractérise par :

- la création de valeur ajoutée pour le territoire et les acteurs du projet,
- le lien avec une spécificité du territoire ou un gisement local,
- une démarche collective,
- le développement d'une filière ou la relocalisation d'une activité,
- un financement à différents échelons : Europe, Etat, Collectivités locales,
- une part de financement privé.

Témoignage



La renaissance du Vin paillé en Corrèze

Le Syndicat viticole du Vin paillé de la Corrèze a concrétisé à la fois la relance de la production et l'identification du produit grâce au dynamisme et à la volonté de ses adhérents. Pour mener à bien ce projet, les 26 producteurs ont dû travailler pendant 10 ans pour en bâtir les fondations.

Les conditions clef de réussite furent la relation de travail qui s'est mise en place entre syndicat et services techniques de la Chambre d'agriculture et **les soutiens financiers de l'Europe, de la Région et du Département qui ont permis à la fois de lancer l'opération et de la soutenir jusqu'aux premières commercialisations du produit en 2004.**

Aujourd'hui, cette réussite peut être mesurée par la multiplication par cinq des ventes du produit : 245 hectolitres par an commercialisés actuellement contre 52 hectolitres en 2003.



Filières territorialisées

REPONDRE AUX ENJEUX EUROPEENS

Une filière territorialisée s'inscrit dans les priorités de l'Union Européenne « Europe 2020 » pour une croissance « intelligente, durable et inclusive » :

- Développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation.
- Promouvoir une économie renouvelable et plus compétitive.
- Soutenir une économie créatrice d'emplois, de cohésion sociale et territoriale.

Le projet de filière territorialisée contribue à :

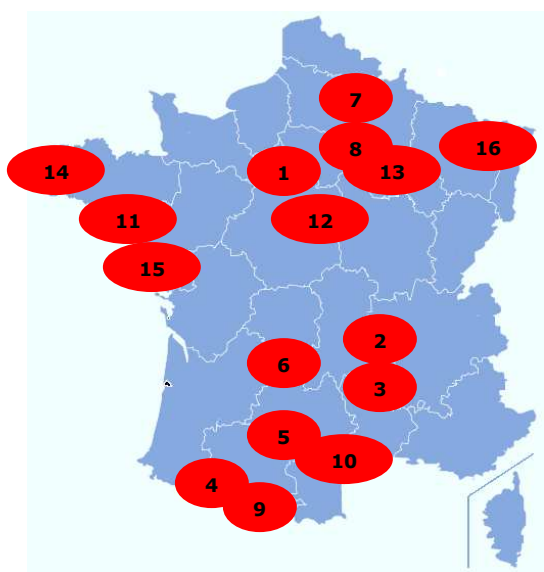
- Fixer la valeur ajoutée dans les territoires.
- Améliorer la résistance aux crises économiques et environnementales.
- Maintenir de l'emploi et des activités en milieu rural pour des zones rurales attractives.
- Préserver des zones à valeur environnementale ou paysagère.
- Favoriser le regroupement des acteurs dans une démarche de projet à long terme.
- Améliorer l'offre des exploitations agricoles vis à vis des consommateurs.
- Renforcer la cohésion territoriale.

Les projets de filière territorialisée répondent ainsi directement aux objectifs de la future PAC fixés par la Commission européenne et constituent des stratégies de développement local.

Filières territorialisées

DES PROJETS EN COURS

Ces exemples illustrent la grande diversité de filières et de territoires concernés.



- | | | | |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------|
| 1 | Marque collective : Terres d'Eure et Loir | 9 | Restauration collective : Terroir Ariège Pyrénées |
| 2 | Approvisionnement local : Circuits courts et restauration collective | 10 | Abattoir : Filière viande locale dans l'Aude |
| 3 | Energie : Déshydratation de luzerne par cogénération | 11 | Marque « Parc » : Viande bovine de Brière |
| 4 | Production spécifique locale : Relance de la production de porcs noirs de Bigorre | 12 | Energie : Valorisation du bocage |
| 5 | Marque locale : Produit sur son 31 | 13 | Relance d'une culture traditionnelle : filière Sainfoin |
| 6 | Relance d'une production locale : Vin paillé | 14 | Relance d'une production : Oignon de Roscoff |
| 7 | Diversification : Fruits rouges de l'Aisne | 15 | Energie : méthanisation de biomasse agricole |
| 8 | Relance d'une production : Haricot de Soissons | 16 | Filière viande locale dans les Vosges : |



Les Chambres d'agriculture françaises

Les Chambres d'agriculture sont 114 établissements publics administrés par 4 200 élus. Elles représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier : agriculteurs, coopératives, propriétaires, salariés, etc. 7 800 experts – techniciens et ingénieurs - travaillent pour les Chambres d'agriculture sur tout le territoire national pour :

- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement par le conseil et la diffusion de l'innovation. Les principaux champs d'actions sont : le conseil d'entreprise, le pilotage économique des exploitations, l'expertise agronomique et environnementale, le développement rural, l'agri-tourisme.
- Contribuer au dynamisme économique et au développement durable des territoires en lien avec les pouvoirs publics et les collectivités locales. Les projets concernent principalement la politique agricole, la gestion des ressources naturelles et de la forêt, le développement économique, l'environnement...
- Représenter l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier en s'appuyant sur un réseau d'élus professionnels à tous les échelons, français, européen et international.



The french Chambers of agriculture

Chambers of agriculture are 114 public institutions lead by 4 200 professional elected representatives. They represent all actors from agricultural, rural and forest world : farmers, cooperatives, land owners, workers, etc. 7 800 experts – technicians and engineers – are working for the chambers across the country to :

- Support farmers in their projects of installation or development by bringing advice and diffusing innovation. The main fields are : farm advisory, economic monitoring, agronomic and environment expertise, rural development projects, agri-tourism.
- Contribute to the economic dynamism and sustainable development of territories in connection with public authorities. The main projects concern the agricultural policy, the management of natural resources and forest, economic development, environment ...
- Represent all actors from agricultural, rural and forest world in local, french, european and international level.